

# Une végétation exotique envahissante



Fanny Barbe - 2014



Vidallac 09240 ALZEN - 05.61.65.80.54 - [www.ariegenature.fr](http://www.ariegenature.fr)  
SIRET 393 302 104 00046 - APE 9104Z

L'Association des Naturalistes de l'Ariège est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et labellisée Centre permanent d'initiatives pour l'environnement





# Une végétation exotique envahissante

Les plantes... Il y en a des belles, des colorées, des comestibles, des vivaces, des grimpantes, des rampantes, mais aussi des invasives ! Vous croiserez peut-être ces dernières au cours de vos balades au bord de l'eau, pendant votre jardinage et même lors de vos achats en jardinerie.

Cela peut paraître surprenant mais les plantes envahissantes existent vraiment. Vous les connaissez sans doute et vous les avez sûrement croisées en bord de route, de rivière, sur un talus ou dans une friche. En Ariège, cinq de ces espèces exotiques envahissantes sont particulièrement répandues : l'Ailante glanduleux, la Balsamine de l'Himalaya, le Buddleia du Père David, la Renouée du Japon et le Robinier faux-acacia.

Ces espèces originaires de pays lointains ont été introduites pour leur côté exotique, original ou leur intérêt ornemental ou mellifère, mais peu à peu elles se sont disséminées hors des parcs et jardins et ont commencé à fortement envahir notre paysage.

Le très grand nombre de graines qu'elles produisent et leur facilité à se reproduire de manière végétative (non sexuée) font qu'elles ont un grand pouvoir de reproduction. Leur capacité d'adaptation leur permet de résister aux perturbations (forts écarts de températures, crues,...). Et l'homme participe aussi à la création de conditions qui leur sont favorables : les remaniements de terrains (comme l'apport de terre contenant des morceaux de ces plantes qui peuvent alors se transplanter dans de nouveaux endroits), la plantation de ces espèces en bord de route ou de cours d'eau permettent la dispersion des graines. De plus ces plantes ont été introduites sans leurs concurrents ni leurs consommateurs et très peu d'herbivores autochtones sont actuellement susceptibles

de les consommer. Elles s'implantent donc rapidement sur de grandes surfaces, en formant des fourrés hauts et denses qui gênent ou empêchent la pousse des autres végétaux.

Le processus d'envahissement par des plantes exotiques, est particulièrement complexe. Il semble lié à la fois aux caractéristiques biologiques propres des espèces, à l'absence de consommateurs ou de concurrents dans leur nouvel environnement et aux dysfonctionnements des écosystèmes qui les accueillent. Les milieux propices à la prolifération d'espèces introduites présentent généralement des sols perturbés, qu'ils soient naturellement instables, ou remaniés par des activités humaines.

On estime que sur 100 espèces introduites, dix se naturalisent et une devient invasive. Il faut entre 50 et 150 ans pour qu'une espèce devienne invasive.

La prolifération de ces plantes entraîne la régression d'espèces locales et la banalisation du milieu (perte du caractère original ou rare d'un milieu), ces invasions végétales sont aussi la cause d'un appauvrissement et même d'une perte de biodiversité. Le milieu naturel et les activités humaines sont aussi perturbés (intensité lumineuse atténuée, écoulement des eaux entravé, difficultés d'accès au cours d'eau...).

La situation en Ariège n'est pas encore critique, mais dans certaines régions de France, de l'Europe ou du monde elle est très alarmante et les scientifiques cherchent et expérimentent des méthodes pour faire face à ces invasions qui deviennent un véritable fléau.

Ne serait-il pas temps d'agir avant qu'il ne soit trop tard?